



FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT

DIST.

Ref. : 8974310

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1630 € HT

Code Dokelio : 51025

GÉRER LES LITIGES ET RÉCLAMATIONS EN FIN DE CHANTIER

Régler les différends à la fin du chantier

Les réclamations et litiges au cours d'un chantier ne cessent d'augmenter en raison du nombre d'intervenants à chaque étape d'un projet de construction, de la difficulté à déterminer les causes et à quantifier les retards et la validité ou non des réclamations pour travaux supplémentaires.

LIEUX ET DATES DÉTAILLÉS

Paris

23 et 24 sept. 2025

- 23/09/2025 09:00 --> 24/09/2025 17:30 à Paris
 - 23/09/2025 09:00 --> 23/09/2025 17:30
 - 24/09/2025 09:00 --> 24/09/2025 17:30

OBJECTIFS

- Définir le moment de la réception des travaux et les étapes clés de la gestion d'une fin de chantier
- Estimer et analyser les cas de litiges et de différends pouvant intervenir en fin de chantier
- Gérer le règlement des litiges et conclure un accord amiable ou préparer un recours juridictionnel

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

- Maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage publics ou privés, responsables des services techniques
- Assistants à maîtrise d'ouvrage
- Architectes, bureau d'études...

PRÉREQUIS

Maîtriser les rôles des différents intervenants d'un chantier

COMPÉTENCES ACQUISES

Mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de règlement des différends

PROGRAMME

Pendant

Gérer les litiges et réclamations en fin de chantier

Réceptionner les travaux et mettre en œuvre les garanties

Maîtriser les modalités de la réception

- Définir les opérations préalables à la réception et déclencher la réception



- Identifier les différentes formes de la réception
- Appréhender les catégories de réserves

Définir les effets juridiques et financiers de la réception

- Transfert de la garde et des risques
- Point de départ des garanties légales
- Arrêt des pénalités
- Couverture des défauts apparents
- Déclenchement du versement du solde

Maîtriser les garanties légales

- Garantie de parfait achèvement
- Garantie de bon fonctionnement
- Garantie décennale

Les assurances

La gestion financière d'une fin de chantier

- Gérer le décompte général : les cas de contestation et les modes de règlement des litiges
- Gérer la levée du cautionnement lié à la garantie de parfait achèvement

Règlement des différends et litiges

Définir la réclamation

- Le différend entre l'entreprise et le maître d'œuvre / le maître de l'ouvrage
- Présenter un mémoire en réclamation au maître d'œuvre / maître de l'ouvrage comprenant les motifs de la demande, les montants des sommes demandées, le formalisme du mémoire

Identifier la période de la réclamation

- En cours de chantier
- À l'appui du refus de signer le décompte général

Gérer les réclamations entre l'entreprise, le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage

- Les constats contradictoires
- Les mémoires en réclamation formulés par l'entreprise
- Les problèmes du paiement des sous-traitants
- Le cas de la mise en régie
- La résiliation du marché

Établir le décompte final

Régler les différends et les litiges sur le décompte final

- Le recours gracieux et les procédures contractuelles à respecter
- En cours de chantier
- A l'appui du refus de signer le décompte général

Recours amiable – comités consultatifs de règlement amiable (CCRA)

- Organisation et fonctionnement
- Saisine du comité consultatif
- Examen des demandes

Recours contentieux – Règlement juridictionnel

- Juridiction administrative
- Juridiction judiciaire
- Juridiction pénale



Exercice d'application : négociation d'un accord amiable ou engagement d'un recours contentieux en cas de litige entre l'entreprise et le maître d'œuvre / maître d'ouvrage

INTERVENANTS

Anaïs FAUGLAS

Avocat associée

TEMELIO AVOCATS AARPI

Charlotte ROGER

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS PREEL HECQUET PAYET-GODEL

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Pour les sessions en distanciel, notre Direction Innovation a modélisé une matrice pédagogique adaptée pour permettre un apprentissage et un ancrage mémoriel optimisés.

Cette matrice prévoit une alternance de temps de connexion en groupe et de séquences de déconnexion pour des travaux de mise en pratique individuels.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur votre espace apprenant.

Retrouvez également des ressources complémentaires ainsi que les quiz amont/aval sur notre plateforme dédiée.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

